

# LES CLAUSES DE GARANTIE

La durée de la garantie des meubles **CUISINES MOREL - CELTIS** est de 10 ans dans le cadre d'une utilisation domestique exclusivement. Elle prend effet le jour de la livraison dans les lieux déterminés par le contrat de vente. **CUISINES MOREL - CELTIS** s'engage à remédier gratuitement à tout défaut qui pourrait apparaître sur le produit en usage normal et qui serait de nature à le rendre non conforme aux caractéristiques suivantes :

1. Sécurité en usage
2. Solidité
3. Durabilité
4. Maintien de la qualité d'usage

La garantie se limite à l'échange ou à la réparation du mobilier défectueux à l'exclusion de la pose ou dépose ou de toute autre prestation. Les accessoires, poubelles et luminaires (hors ampoules) sont garantis 2 ans.

Dans le cas d'un remplacement d'un modèle supprimé, **CUISINES MOREL - CELTIS** proposera alors un composant ou un revêtement similaire.

La prise en charge de l'échange ou de la réparation se fera exclusivement par l'intermédiaire d'un distributeur **CUISINES MOREL - CELTIS**. Si votre revendeur a cessé son activité, **CUISINES MOREL - CELTIS** vous dirigera vers un autre distributeur. Le remplacement ou la réparation d'un produit n'a pas pour effet de prolonger la garantie initiale, la garantie se poursuit sur le produit réparé ou remplacé pour la période de 10 ans restant à courir à compter de la délivrance du produit initial.

## CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE CUISINES MOREL - CELTIS

Pour les portes, les façades de tiroirs, les boutons, les poignées et les plans de travail, la portée de la garantie est réduite à 5 ans.

Le bois est une matière naturelle qui peut être soumis à des variations dimensionnelles et d'aspect. Ces variations (comme des différences de couleurs, de veinage, etc...) ne sont pas des défauts, mais des singularités.

La re-livraison ainsi que la pose ne nous incombent pas, la détérioration due à une mauvaise installation n'est pas couverte par la présente garantie.

Dans le cadre d'usage anormal du produit, la garantie **CUISINES MOREL - CELTIS** ne couvre pas :

- Les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu.
- Le non-respect des conseils d'utilisation et d'entretien.
- La mauvaise pose des composants.
- Les meubles ayant subi lors de la pose des modifications propre à mettre en péril leur structure ou solidité
- Les défauts provoqués par la livraison (du concessionnaire jusqu'au lieu de pose).
- Les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison.
- Les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage.
- L'usure provenant des causes externes (température, humidité, luminosité).
- Les caractéristiques naturelles du matériau (veinage, retrait massif, différences de teinte liées à un réassortiment ou à l'influence de la lumière dans le temps).
- Les ampoules des équipements électroniques.
- Les gonflements dus à un taux d'humidité trop important

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DE VOTRE CUISINE ET S.D.B.

Pour conserver et maintenir les meubles de cuisine et salle de bains en bon état d'usage, il est nécessaire de respecter les précautions suivantes:

1. Entretenir régulièrement avec un chiffon légèrement imbibé d'eau savonneuse (ou d'alcool à brûler pour les revêtements stratifiés et mélaminés) puis essuyer soigneusement avec un chiffon sec.
2. Ne jamais utiliser de poudres ou éponges à récurer ou de laine d'acier, ni de lessive ou autre produit décapant.
3. Dépoussiérer soigneusement avant de nettoyer ou de détacher vos meubles.
4. Vérifier régulièrement le bon état de vos canalisations et branchements d'eau ainsi que l'absence de condensation ou d'eau stagnante dans ou sous le meuble.
5. Enfoncer soigneusement les taquets en cas de nouveau réglage des rayons.
6. Veiller au bon fonctionnement du dégivrage des réfrigérateurs et congélateurs.
7. Veiller à la bonne ventilation des appareils de cuisson, à l'étanchéité des portes de four.
8. Essuyer rapidement les coulures ou éclaboussures d'eau ou de liquide sur les plans de travail ou sur les portes.
9. Veiller à assurer une ventilation permanente et efficace de la pièce.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Façades massives :

Les menuisiers et les ébénistes vous le confirmeront, le bois est une matière vivante. Par conséquent, il « travaille » et se déforme en fonction des variations d'humidité et de température. Ce phénomène, particulièrement préoccupant pour un meuble en bois massif, n'est pas à négliger.

Quelque soit l'assemblage, les éléments de porte vont travailler avec le temps et se déformer.

Dans les conditions suivantes: l'humidité de l'air de 30 à 85 % et température de 20 à 25 °C, le retrait, le gonflement et les défauts du bois massif ne sont pas à considérer comme un défaut mais comme la garantie de l'utilisation d'un produit naturel vivant (attention aux cloisons et dalles non sèches).

Façades polymères :

Nous vous conseillons l'utilisation d'appareils ventilés ou à parois froides avec les façades polymères. Si ce n'est pas le cas prévoir des déflecteurs de chaleur pour les meubles environnant une source de chaleur.